



BVMAC

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°016/2024/BVMAC/DG

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire de SOCAPALM

La Bourse des Valeurs Mobilière de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que les actionnaires de la Société Camerounaise de Palmeraies « SOCAPALM » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le mercredi 22 mai 2024 à 08 heures** à l'hôtel Best Western à Douala.

A cet effet, la limitation du droit au coupon de dividende est réservée aux actionnaires qui auront définitivement acquis leur actions SOCAPALM à la date de mardi 30 avril 2024.

En d'autres termes, les actions en cours de règlement/livraison entre le 02 mai et le 22 mai 2024 ne donneront pas droit au paiement d'un éventuel coupon que l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2024 pourrait voter.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, le 07 mai 2024.

Le Directeur Général,



Louis BANGA NTOLO